

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LEBETAIN régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LEBETAIN, sous la Présidence de DUPREZ Jean-Jacques, Maire de Lebetain.

PRESENTS : AURIU Jean-Pierre, CLAUDE Pascal, DEMOUGE Cyrille, DUPREZ Jean-Jacques, GIGON Florence, MARQUIS Serge, NIEDERHOFFER Guy, PATAONER Agnès, PERROT Jocelyne, STOUFF Roland, TORRENT CINCA Bibiana.

ABSENTS EXCUSES : 0

Date de convocation : 11 Mai 2021

Membres en exercice : 11

Date d'affichage : 28 Mai 2021

Membres présents : 11

Membres votants : 11

### **Ordre du jour :**

1. Approbation des derniers comptes rendus du 06/04/2021 et 13/04/2021.
2. Elections du 20 et 27 Juin 2021.
3. Images et Calculs : Paiement d'un reliquat.
4. Images et Calculs : Rupture de contrat.
5. Commande de matériel routier LACROIX.
6. Commande de combiné Hydrogriffe Tracteur.
7. Commande de but pluridisciplinaire.
8. Taux d'imposition.
9. Demande Fonds Concours.
10. Divers

### **Approbation des derniers compte-rendu**

Les comptes rendus du 06.04.2021 et du 13/04/2021 du conseil municipal sont approuvés.

### **Elections du 20 et 27 Juin 2021**

Le bureau de vote sera installé dans la salle communale situé en dessous de l'école et du périscolaire. Il sera composé de 2 urnes (1 pour élections Départementales et 1 pour élections Régionales). Le bureau de vote sera sécurisé afin de respecter les normes sanitaires. L'ensemble des membres du bureau de vote aura au moins une première injection de vaccin, sauf GIGON Florence et TORRENT CINCA Bibiana qui seront dans l'obligation d'effectuer un test PCR dans les 48H précédent le scrutin. De plus des kits auto test seront mis à disposition des bureaux de vote pour les jours du scrutin.

Permanence de 8H à 12H	Permanence de 12H à 16H	Permanence de 16H à 18H
Jean Jacques DUPREZ Cyrille DEMOUGE Guy NIEDERHOFFER	Jean Pierre AURIUO Serge MARQUIS Pascal CLAUDE	Jocelyne PERROT Florence GIGON Roland STOUFF

### **Images et Calculs : Paiement d'un reliquat**

Mr le Maire informe le conseil que compte tenu de l'absence de dialogues et d'après les conseils de TERRITOIRE CONSEILS, il serait judicieux d'effectuer un premier règlement, ce qui relancerait les discussions et montrerais notre bonne volonté de faire avancer le dossier.

Si aucun accord n'est possible, il faudra alors saisir le tribunal administratif. Il restera un reliquat de 3 612€.  
Mr le Maire doit se mettre en relation avec le liquidateur.

Le Maire demande l'accord à l'ensemble du conseil municipal pour débiter les démarches administratives.

L'ensemble du conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet de ce dossier.

### **Images et Calculs : Rupture de contrat :Restructuration de la ferme Régnier**

La mairie va demander une rupture de contrat à l'amiable auprès de Blondeau Ingenierie vu l'absence de dialogue et de service rendu

Après obtention d'un accord avec Blondeau Ingenierie, le Maire demandera au conseil municipal pour voter l'accord de la rupture amiable du contrat.

Le Maire demande l'accord à l'ensemble du conseil municipal pour débiter les démarches administratives.

L'ensemble du conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet de la proposition de rupture amiable du contrat.

### **Commande de matériel routier LACROIX**

La Mairie souhaite faire une commande de matériel routier auprès de la société LACROIX pour :

DECORS SPE-PRUDENCE ENFANTS RALENTISSEZ  
BALISE J11 RELEV BLC P180+DOUIL+BOU  
DISQUE LX3 FIRST 450 p50MB B1  
DISQUE LX3 FIRST 450p50MB B6A1  
PANON LX3 FIRST 500X200 p50MB  
SUPPORT AC GALVA 80X40X1.5 – 3M + OBT  
BRIDE PSR 80X40 CITY ¼ TOUR

Le montant de cette commande s'élève à 2 371.08€ TTC

Le Maire demande l'accord à l'ensemble du conseil municipal pour commander le matériel.

L'ensemble du conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet de l'achat de matériel routier.

## **Commande de combiné Hydrogriffe tracteur PAGOT CAPUT**

La Mairie souhaite investir dans un combiné hydrogriffe pour le tracteur de la commune auprès de la société PAGOT CAPUT. Le montant de la commande s'élève à 3 540€.

Le Maire demande l'accord à l'ensemble du conseil municipal pour commander le matériel.

L'ensemble du conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet de l'achat du combiné Hydrogriffe tracteur.

## **Commande de but pluridisciplinaire pour la cour de l'école**

La Mairie souhaite acheter deux buts pluridisciplinaires pour la cour de l'école et une barrière pivotante auprès de la société JPP DIRECT

But pluridisciplinaire livré avec filet-Hand Foot Basket-dimensions 300x200 cm-Poteaux carrés 80x80 mm-Scellement direct-l'unité

Barrière Tournante Universelle + Kit de pose

Le montant de la commande s'élève à 3 616.85€ TTC.

Le Maire demande l'accord à l'ensemble du conseil municipal pour commander le matériel.

L'ensemble du conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer tout document administratif, juridique ou financier au sujet de cette commande.

## **Taux d'imposition**

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'impôts pour 2021.

Le taux de la taxe foncier bâti sera de **24.28**.

Le taux de la taxe foncier non bâti sera de **24.03**.

La taxe d'habitation disparaît.

A savoir qu'une augmentation sera faite pour l'année de 2022.

L'ensemble du conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer tout document administratif, juridique ou financier.

## **Demande fonds de concours**

Le Maire souhaite faire une demande de fonds de concours à la CCST pour l'acquisition des buts pluridisciplinaires, le renouvellement de l'informatique de la mairie, le combiné hydrogriffe du tracteur de la commune, afin de pouvoir éventuellement bénéficier de 50% de subvention.

Le Maire demande l'accord à l'ensemble du conseil municipal pour débiter les démarches administratives.

L'ensemble du conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer tout document administratif, juridique ou financier concernant cette démarche.

## Divers

- DEMOUGE Cyrille est convoqué le 07 juin 2021 à un comité syndical de TERRITOIRE D'ENERGIE 90.
- La société de chasse a fait une assemblée générale extraordinaire le 22 mai 2021, ils se sont de nouveau divisé en deux parties distinctes : ACA de LEBETAIN et ACA de SAINT DIZIER L'EVEQUE. La mairie est en attente d'information complémentaire.
- Florence GIGON, demande si une lecture peut être faite du « cahier commun » qui est propre à la mairie. Le Maire informe le conseil que le cahier est en lecture libre à tout moment.
- Bibiana TORRENT CINCA, fait la remarque qu'il n'y a pas de fleurs et que concernant les fontaines, pourquoi ne pas apporter des améliorations sur celles-ci avec fleurs ? Mr le Maire corrige en informant le conseil, que la plantation s'est terminée à ce jour et qu'en ce qui concerne l'amélioration des fontaines, il serait compliqué d'en planter, car n'étant pas en pleine terre il faudrait les arroser très souvent.
- Roland STOUFF est allé chez Mr MORGADO car il y a un arbre mort qui menace de tomber. Guy NIEDERHOFFER va se rendre sur place pour aller faire un état des lieux. De plus il informe la mairie que derrière les appartements MARISA, au niveau de la forêt, il y a des tôles en fibro avec présence d'amiante, donc déchet interdit en plein air. Le Maire rappelle que la forêt est privée, donc la mairie ne peut malheureusement pas intervenir sur les propriétés privées.
- Agnès PATAONER relance la question de l'analyse de la vitesse dans la commune, une demande doit être faite au service concerné.
- Jean-Pierre AURIOU demande des renseignements concernant le calendrier des travaux pour le déplacement du transformateur situé au milieu du village. Le Maire informe le conseil que des travaux sont prévus sur juin 2021.
- Pour information, concernant l'arrivée de la fibre, il est prévu une installation de celle-ci pour le 07 juin 2021 à la mairie, le 09 juin 2021 à l'école et le 10 juin 2021 pour le périscolaire.

---

**Prochain conseil municipal** : le 06/07/2021 à 20h.

*Réunion préparatoire* : le 29/06/2021 à 20h.